

**Municipalité de Saint-Sophie-d'Halifax  
Province de Québec  
Canada**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, tenue le 10 mars 2015, à 20 heures, au Centre Communautaire, 10 rue de l'Église.

Sont présents: Manon Lambert, Sylvain Laganière, Normand Provencher, Serge Breton, Jean Levasseur et Jean Goulet, conseillers et conseillère, formant quorum sous la présidence de Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse.

Est également présente Mme Suzanne Savage, directrice générale / secrétaire-trésorière.

22-03-15  
Ordre du jour

Il est proposé par Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉ

23-03-15  
Procès-verbal  
10 février

Il est proposé par Serge Breton, appuyé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 10 février 2015 soit accepté et que l'on dispense la secrétaire-trésorière d'en faire la lecture

ADOPTÉ

24-03-15  
Comptes  
municipaux

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes :

Comptes à ratifier : 19 757.52 \$

Compte à payer : 55 746.74 \$

Total des paiements 75 504.26 \$

ADOPTÉ

25-03-15  
Fauchage  
débroussaillage  
Balayage rues

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité de retenir les services de M. Mario Dussault, Princeville, pour le fauchage du bord des chemins au montant forfaitaire de 2,800.00 \$ et de 80.00 \$/hre pour environ 140 heures de débroussaillage et également les services de Germain Daigle excavation pour le balayage des rues au taux de 92.00 \$/hre, pour l'année 2015.

ADOPTÉ

26-03-15  
Mandat à  
Casa Sophia

M. Serge Breton se retire de la discussion et déclare son intérêt à ce sujet.

Considérant l'entente avec Éoliennes de l'Érable « Concernant les contributions volontaires du promoteur pour le projet éolien de l'Érable »;

Considérant que le fonds de contribution individuelle doit être redistribué aux propriétaires résidents dans un rayon de 1.8 kilomètre, et qui n'ont pas signé d'entente avec la compagnie;

Considérant que la municipalité ne peut pas verser elle-même la compensation;

En conséquence, il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que la municipalité a versé la somme de 20 487.60 \$ reçue d'Éoliennes de l'Érable au Comité Casa Sophia de Sainte-Sophie-d'Halifax et mandaté ce comité pour distribuer aux propriétaires résidents les montants auxquels ils ont droit.

ADOPTÉ

27-03-15  
Entente déneigement St-Norbert

ATTENDU l'entente entre la municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska et Sainte-Sophie-d'Halifax pour un échange de services pour le déneigement d'une partie du 12<sup>e</sup> rang;

ATTENDU que cette dernière désire procéder par appel d'offres pour l'entretien de ses chemins d'hiver, pour une durée de trois ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter que la municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska inclue dans son devis d'appel d'offres l'entente avec la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax pour une distance de 500 mètres de déneigement.

ADOPTÉ

28-03-15  
Entente déneigement Éoliennes de l'Érable

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter l'entente avec Éoliennes de l'Érable pour utiliser et déneiger certains chemins municipaux fermés durant la période hivernale, pour se rendre à leurs installations.

D'AUTORISER Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse et Mme Suzanne Savage, directrice générale à signer cette entente.

ADOPTÉ

29-03-15  
On vise dans le 1000

ATTENDU que le Sommet sur la croissance démographique avait pour objectifs :

- De sensibiliser les acteurs locaux aux impacts négatifs (présents et futurs) d'une décroissance démographique continue dans la MRC de L'Érable (gravité de la situation);
- D'arrimer les différentes ressources et intervenants de L'Érable par rapport aux actions à prendre;
- D'inciter les participants à prendre des engagements collectifs et individuels dans le but d'accueillir 1000 nouvelles personnes sur notre territoire d'ici 2020.

ATTENDU que la Stratégie On vise dans le 1000, faisant suite au Sommet, est en vigueur de 2015 à 2020 et propose des pistes d'action articulées autour de l'importance de :

- Démontrer et favoriser le dynamisme du milieu;
- Miser sur les services de proximité et de soins de santé;
- Diversifier l'industrie agricole et l'occupation du territoire;
- Favoriser le recrutement de la main-d'œuvre et la rétention des jeunes;
- Structurer le processus d'accueil des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes;
- Assurer le maintien et la concertation intersectorielle.

ATTENDU la nécessité de favoriser la croissance démographique et par le fait même l'avenir socioéconomique du territoire de L'Érable;

ATTENDU le besoin d'être proactif dans le développement du territoire;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax s'engage à faire preuve de leadership dans l'atteinte des objectifs du sommet sur son territoire en posant les gestes suivants :

- Comité d'accueil des nouveaux arrivants;
- Projet domiciliaire;
- Projet Espace Sophia;
- Adoption du plan de développement de zonage agricole et du règlement sur les usages conditionnels.

ADOPTÉ

30-03-15  
Appropriation  
surplus

ATTENDU l'appropriation de surplus mentionnée à la résolution 112-09-04 et que cette somme de 32 500 \$ n'a pas été utilisée en 2014 ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que cette appropriation de surplus soit affectée aux états financiers 2015 pour le projet Espace Sophia.

ADOPTÉ

31-03-15  
Programme  
Desjardins-  
Jeunes au  
travail

Mme Marie-Claude Chouinard se retire de la discussion et déclare son intérêt à ce sujet.

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité d'adhérer au programme Desjardins-Jeunes au travail pour l'embauche de deux jeunes entre 16 et 18 ans pour la période estivale pour une durée totale de 180 heures chacun. Les postes offerts seront pour l'aide à la voirie et l'aide animateur pour le camp de jour. La caisse rembourse 50% du salaire minimum en vigueur et la municipalité déboursa l'autre 50%, le tout étant parrainé par Impact Emploi.

ADOPTÉ

32-03-15  
Formation  
opérateur eau  
potable

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité d'inscrire M. Michel Duperron pour la formation d'opérateur en eau potable à la Commission Scolaire des Trois-Lacs, et de défrayer les frais d'inscription au coût d'environ 3 000 \$.

ADOPTÉ

33-03-15  
Québec  
Internet

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le comité Casa Sophia à signer une entente avec Québec Internet pour leur fournir les services internet et la téléphonie IP et ce, gratuitement pour une période de 5 ans, en échange de la permission d'installer une antenne sur le toit de l'église.

ADOPTÉ

34-03-15  
Levée de  
la séance

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 20 : 50 heures.

ADOPTÉ

---

Marie-Claude Chouinard  
Mairesse

---

Suzanne Savage Directrice générale  
secrétaire-trésorière